

PROGRAMME DE FORMATION

PREMIER TEMOIN D'INCENDIE

OBJECTIFS

Savoir donner l'alerte
Etre capable d'agir efficacement face à un début d'incendie
Connaitre les moyens de défense incendie de l'établissement

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation

1. Le risque d'incendie

- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- L'extinction d'un début d'incendie

2. Exercices pratiques de lutte contre le feu.

- Les feux domestiques (friteuse – fuite de gaz enflammée)
- Feu de solide avec extincteur à eau pulvérisée
- Feu d'origine électrique avec extincteur au dioxyde de carbone (CO₂)
- Feu d'hydrocarbure avec extincteur à poudre (facultatif)

INFORMATIONS

PRE-REQUIS :

Aucun pré-requis pour suivre la formation initiale PTI.

DUREE :

3 heures

PUBLIC :

L'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

Préconisation de 10% de l'effectif total selon les règles de l'APSAD.

LIEU :

En intra, dans votre établissement.

PARTICIPANTS :

1 collaborateur minimum
10 collaborateurs maximum

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Prévoir l'accès à votre établissement, une salle de formation et une aire de feu

Une ATTESTATION DE STAGE sera remise à chaque collaborateur qui aura assisté entièrement à la formation.

Formation pouvant être pris en charge par votre OPCA

Urgence et Sécurité du Travail

4 Allée Bourdon

27350 ROUTOT

Tel : 06.83.89.55.13 – 02.32.42.76.11 – Mail : leboucherlionel@orange.fr